



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

jeunes

Question écrite n° 122056

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 12 de M. Lunel consiste à la mise en place d'un accompagnement de 50 000 primo-entrants, par 10 000 tuteurs étudiants de master 2 ou de doctorat. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la proposition n° 12 du schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle de M. Lunel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122056

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3494